

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 23 mars 2006 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- WAGNER
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- URBANY	- MME LEMBERGER
LOBSANN :	MM KREISS		
MERKWILLER-P. :	MM SCHIELLEIN	- GUILHEM	- WEISBECKER -
	SCHNEIDER(suppléant)		
PREUSCHDORF:	M BASTIAN		

Invités :

MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON et Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

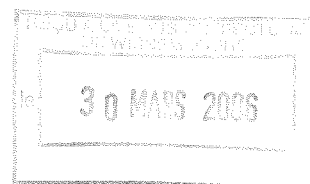
Excusés : MM MORI, APPRIL, WALTER, KENNEL qui donne procuration à M BASTIAN, TROG, MME CHALOPPE qui donne procuration à M KREISS, MME FISCHER qui donne procuration à M BASTIAN, Et MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON et Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

8) Taux d'imposition 2006

Vu l'état de notification des taux d'imposition pour 2006,

Le Conseil Communautaire, approuve, à l'unanimité, le maintien des taux, à savoir :

- Taxe d'Habitation :	1,60 %
- Taxe Foncière Bâtie :	2,31 %
- Taxe Foncière Non Bâtie :	8,72 %
- Taxe Professionnelle :	1,60 %
- Taxe Professionnelle de Zone :	10,56 %



Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 27 mars 2006

Délibération, exécutoire de plein droit conformément
aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président
Armand BRACONNIER

